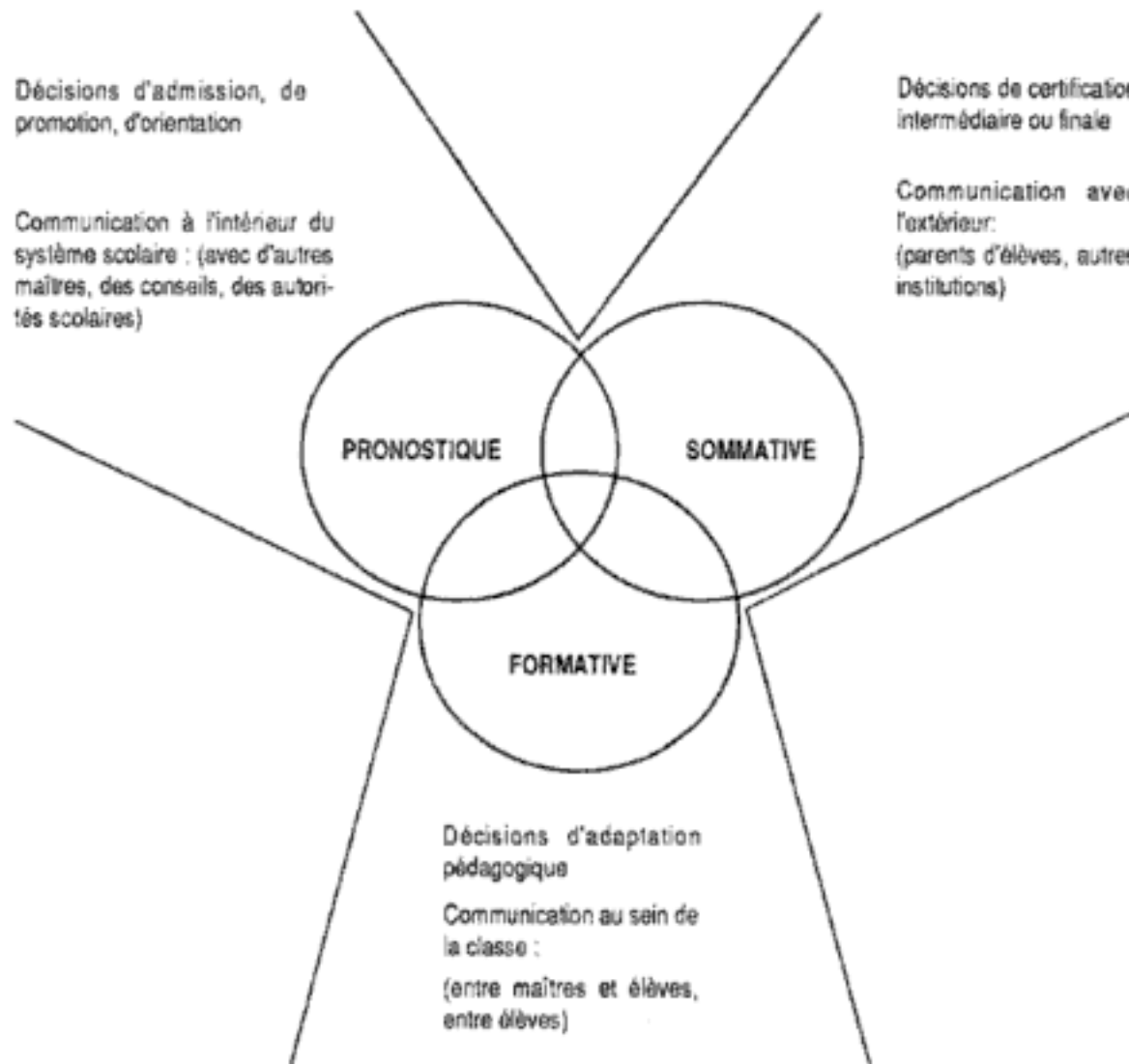


Didattica della lingua francese e valutazione del profitto



Unité 7 - Certifications externes et certifications internes

Gabriella Vernetto



Source : Allal, L. (1984). *Cours : Evaluation pédagogique* (Fascicule I). Genève : Centrale des photocopies de l'Université de Genève, p. 28.



Projet du ministère de l'Education italien lancé au cours de l'année scolaire 1999-2000

Fonds prévus par la loi n. 440/97 :

- pour l'enseignement extra-curriculaire des langues vivantes à partir de l'école maternelle
- pour la mise en place de centres de langue



Finalités

- Réaménager les parcours d'apprentissage des langues vivantes selon les indications du CECR
- Créer un parcours en continuité sur les trois cycles scolaires : de la maternelle à la terminale
- Faire atteindre aux apprenants des compétences transparentes dans au moins deux langues vivantes et certifier ces compétences
- Diversifier l'enseignement / apprentissage des langues en fonction de l'âge, des styles personnels d'apprentissage, des caractéristiques de chaque langue étudiée

D'après N. Biferale, séminaire national des enseignants de français, (Fiuggi 2002)



Trois volets :

- Certification externe : accord avec les organismes adhérant à ALTE
- Expérimentation PEL
- Certification interne

La **certification externe** ne se substitue en aucun cas à l'**évaluation interne** de l'école, qui reste obligatoire pour tout parcours d'apprentissage mis en place.

D'après N. Biferale, séminaire national des enseignants de français, (Fiuggi 2002)

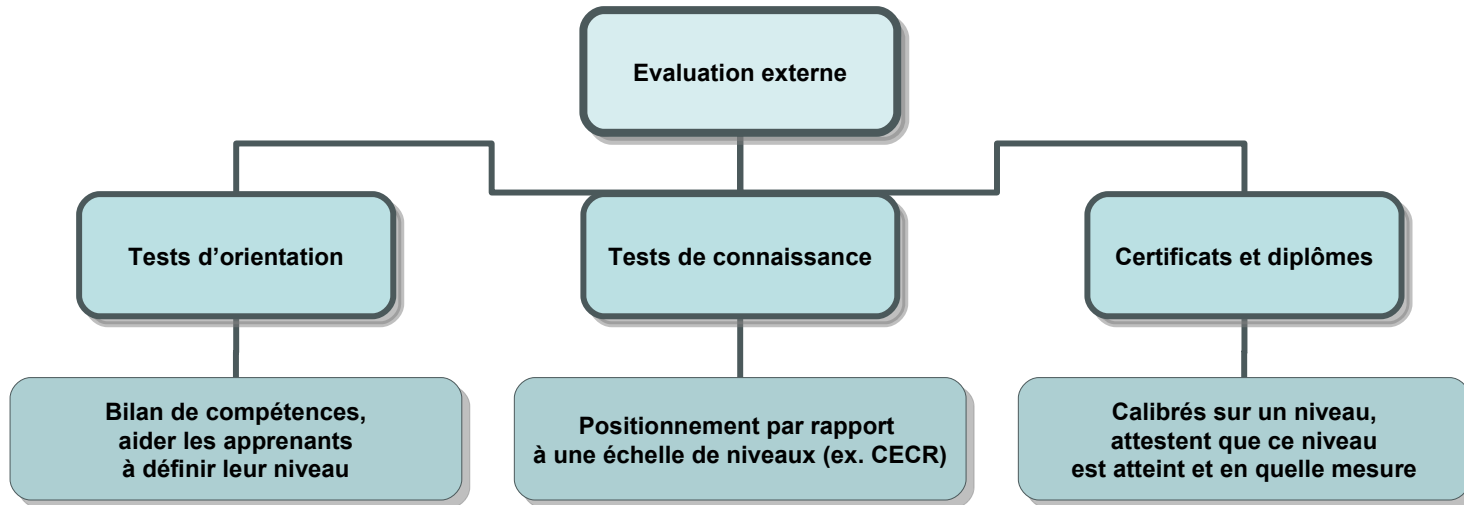


Il faut aussi établir des rapports corrects entre la validation/évaluation institutionnelle et les attestations externes:

- **l'évaluation institutionnelle et interne** ne peut pas se détacher du contrôle en cours, elle encourage une approche centrée sur celui qui apprend et un rôle flexible de l'enseignant soutenant le processus d'apprentissage
- **l'évaluation externe** représente les produits de l'apprentissage dans le "ici et maintenant", elle est par sa nature une attestation du savoir faire (compréhension d'un texte "en situation" et production d'un échantillon de discours oral et écrit) sans rapport direct avec les objectifs spécifiques du cours et les contenus du programme scolaire.

L'objectif à moyen terme que se fixent les systèmes éducatifs de l'Union est d'évoluer vers des **formes de certification interne** à partir des **indicateurs linguistiques communs et partagés au niveau européen.**

D'après N. Biferale, séminaire national des enseignants de français, (Fiuggi 2002)





Certaines écoles de langues ont mis en ligne leurs tests de positionnement.

Institut franco-japonais du Kansai, **outil d'orientation et un test de connaissances**, pour aider les étudiants du centre dans leur orientation et le choix d'un cours – Connaissance de la langue, utilisation de l'anglais pour les consignes, il fait référence au niveau seuil (avant CECR)

L'école Azurlingua à Nice **test de niveau** réalisé avec la technologie Flash, calibré sur les niveaux du CECR il développe de façon particulière les niveaux A2 et B1, téléchargeable versions PC et MAC

Le CNED a élaboré le **test de Charlotte**, pour évaluer les compétences en français à partir de 14 situations de difficulté progressive (scénario d'évaluation)



<http://www.dialang.org/french/index.htm>

DIALANG a été développé par plus de 20 universités européennes avec le soutien de la Commission Européenne.

DIALANG est le premier système majeur d'évaluation fondé sur le "Cadre Commun Européen" du Conseil de l'Europe

Autoévaluation - Compréhension et expression écrite, compréhension orale, grammaire, et vocabulaire + conseils et feedback.

14 langues visées par DIALANG : l'allemand, l'anglais, le danois, l'espagnol, le finnois, le français, le grec, l'irlandais, l'islandais, l'italien, le néerlandais, le norvégien, le portugais, le suédois.



- Créé par le CIEP (Centre international des études pédagogiques) en 1998
- Reconnu par le ministère français de l'Education nationale.
- Reconnaissance européenne :
 - le CIEP est membre de ALTE,
 - l'échelle des niveaux correspond à celle du cadre européen.

Test de connaissances : permet de valider un niveau linguistique après la passation de plusieurs épreuves, orales et écrites.

Le résultat affiché sous la forme d'un score permet de positionner le candidat sur une échelle de niveau.

Après avoir passé les épreuves et une fois celles-ci corrigées, le candidat reçoit une **attestation** mentionnant son score global et son niveau général mais aussi le score, et donc le niveau, atteint par épreuve.





3.2.1. Tests de connaissance : TCF

Deux types d'épreuves : obligatoires et complémentaires.

Épreuves obligatoires : des **tests de compréhension orale et écrite** ainsi que des questions portant sur la **maîtrise des structures de la langue**.

Items (QCM ou appariements) d'une **difficulté croissante**, une seule réponse correcte. En fonction du **nombre de réponses données** l'on obtient un score permettant de définir **un niveau**.

Correction informatisée

Épreuves complémentaires : expression orale et écrite.

Expression orale : entretien avec un correcteur - série de questions, correspondant aux niveaux de l'échelle utilisée, est posée au candidat. "Le dialogue" est enregistré sur une cassette et envoyé au CIEP.

Expression écrite : copie écrite des différentes productions du candidat. La correction a également lieu également au CIEP.

Les candidats obtiennent une note sur 20 points.

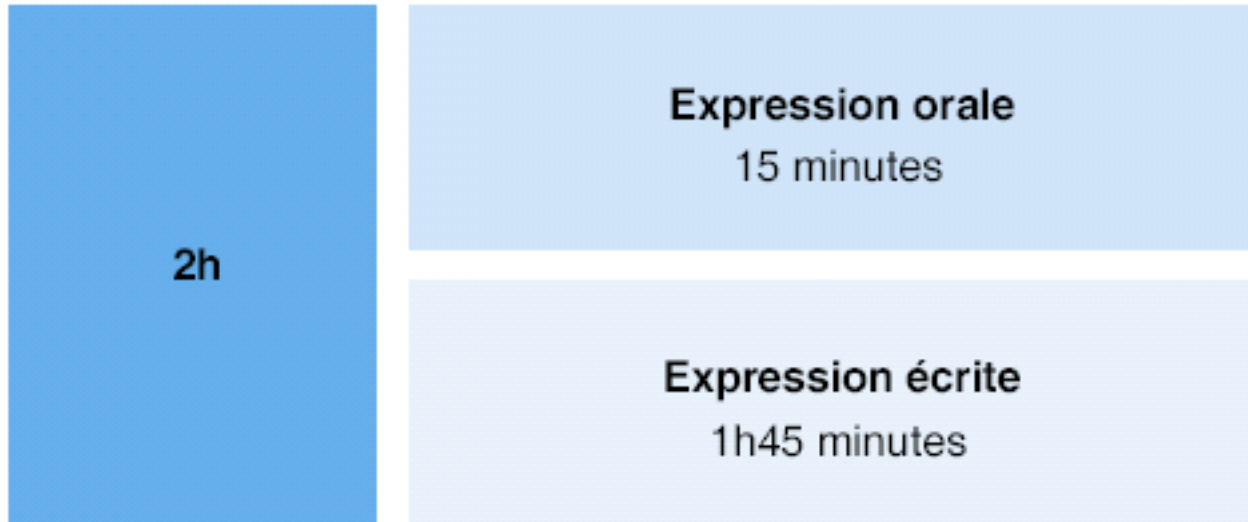


Épreuves obligatoires :

80 items 1h30	Compréhension orale 30 items 25 minutes
	Maîtrise des structures de la langue 20 items 20 minutes
	Compréhension écrite 30 items 45 minutes



Épreuves facultatives





3.2.1. Tests de connaissance : TCF

- de 100 à 199 points : niveau 1 - niveau élémentaire (A1 du Cadre)
- de 200 à 299 points : niveau 2 - niveau élémentaire avancé (A2 du Cadre)
- de 300 à 399 points : niveau 3 - niveau intermédiaire (B1 du Cadre)
- de 400 à 499 points : niveau 4 - niveau intermédiaire avancé (B2 du Cadre)
- de 500 à 599 points : niveau 5 - niveau supérieur (C1 du Cadre)
- de 600 à 699 points : niveau 6 - niveau supérieur avancé (C2 du Cadre)

TCF bénéficie d'une norme de qualité ISO 9001 : 2000

Il existe en version électronique pour une passation sur ordinateur.

Depuis le 16 octobre 2006, le **ministère québécois** de l'Immigration et des communautés culturelles (MICC) demande aux personnes qui déposent un dossier d'immigration pour le Québec de justifier leur niveau de connaissance du français par la passation du « TCF pour le Québec ».

L'attestation n'est valable que **2 ans**





Créé par la CCIP (Chambre de commerce et d'industrie de Paris) en 1998

Deux types de public : les étudiants (pour faire le bilan de leurs connaissances et de les valoriser lors d'une inscription universitaire ou lors d'un dépôt de candidature grâce à l'attestation fournie) et les salariés (leur permet de justifier d'un niveau linguistique en français, de le faire valoir mais aussi de se situer par rapport à celui exigé par l'employeur).

Le TEF peut être utilisé pour des tests de niveau (établir des groupes de niveau, vérifier le niveau de candidats potentiels)



Deux types d'épreuves : obligatoires et complémentaires.

Épreuves obligatoires : compréhension écrite et orale ainsi qu'une épreuve portant sur la connaissance du lexique et des structures de la langue.

150 questions proposant un choix de plusieurs réponses, une seule étant correcte (fiche réponse)

La présentation des items n'est pas progressive ce qui demande une attention constante de la part du candidat tout au long des épreuves.

Si chaque réponse rapporte des points (3), une mauvaise réponse en enlève 1, ne pas donner de réponse n'étant pas sanctionné.

Épreuves facultatives : expression orale et écrite. L'épreuve orale se déroule sous la forme d'un entretien avec deux enseignants de langue maternelle française.

Les correcteurs ont à leur disposition un référentiel détaillé leur permettant de mener une correction impartiale. Leurs commentaires sont reportés sur une fiche qui sera analysée par la CCIP afin d'établir le niveau du candidat.

La grille du TEF présente 7 paliers regroupés en trois niveaux.

Niveau élémentaire :

0+ - de 0 à 68 points

1 - de 69 à 203 points (niveau A1 du Cadre)

2 - de 204 à 360 points (niveau A2 du Cadre)

Niveau intermédiaire :

3 - de 361 à 540 points (niveau B1 du Cadre)

4 - de 541 à 698 points (niveau B2 du cadre)

Niveau supérieur :

5 - de 699 à 833 points (niveau C1 du Cadre)

6 - de 834 à 900 points (niveau C2 du Cadre)

Le candidat obtient une **attestation de niveau** pour chaque type d'épreuves. Chaque attestation a une **validité d'une année**.

Reconnu par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (arrêté du 23 mars 2004) : les étudiants souhaitant s'inscrire en premier cycle d'une université française peuvent être dispensés de l'examen de vérification de leur niveau linguistique, s'ils ont passé le TEF et obtenu la note de 16/20 à l'épreuve d'expression écrite.

Le **gouvernement fédéral du Canada** peut exiger le passage de l'ensemble des épreuves du TEF avant d'autoriser l'immigration.





Mis en place au Canada par ETS, (Educational testing service), tout comme le TOEIC et le TOEFL pour l'anglais, le TFI est un test d'évaluation du niveau linguistique des candidats en langue française dans un contexte professionnel.

Il est destiné à un public de professionnels désirant connaître leur niveau linguistique, à des entreprises afin d'évaluer le niveau en français de leurs salariés ou futurs salariés mais aussi à des organismes de formation pour la mise en place de groupes homogènes ou d'évaluation continue ou finale.

Une attestation de niveau est fournie au candidat après la passation des épreuves, cette échelle s'appuie sur celle utilisée par des organismes américains dont l'Inter-Agency Language Roundtable.



Les épreuves du TFI ne concernent que la compréhension orale et la compréhension écrite.

Le test dure 1h50 et présentent 180 questions. Le candidat doit choisir une seule réponse parmi celles proposées et noircir la case correspondante sur une fiche de réponses (correction informatisée).

13 grands thèmes sont abordés dans une optique d'utilisation professionnelle de la langue française : achats, activités générales de l'entreprise, activités techniques, au bureau, bâtiment et immobilier, divertissements, finances et budgets, gestion du personnel, production, recherche et développement, repas, santé, voyages.



Description du test

Section I ÉCOUTE	42 mn
I Questions-réponses	40 questions
II Courts dialogues	30 questions
III Courtes conversations	20 questions
Section II LECTURE	68 mn
IV Identification d'erreurs	25 questions
V Phrases incomplètes	25 questions
VI Compréhension	40 questions
Total - Durée	1 h 50 mn
Total - Questions	180

La partie audio du test comprend plusieurs voix représentant différents accents. Une grille d'interprétation des scores situe précisément les compétences orales et écrites des candidats



Les niveaux

- de 10 à 250 points : niveau 0/0+ - faux débutant : langue de "survie" orale et écrite
- de 255 à 400 points : niveau 1 - élémentaire : compréhension limitée d'un langage simple, prendre des messages téléphoniques simples, lire du courrier commercial standard
- de 405 à 600 points : niveau 1+ - intermédiaire : compréhension d'annonces publiques, conversations et documents professionnelles simples
- de 605 à 780 points : niveau 2 - opérationnel de base : compréhension d'articles ou de conversation d'ordre professionnelle ou générale, lecture de romans populaires
- de 785 à 900 points : niveau 2+ - opérationnel supérieur : compréhension sans effort d'entretiens, exposés... professionnels et techniques
- de 905 à 990 points niveau 3/3+ - maîtrise professionnelle internationale : compréhension courante de conversations ou de documents d'ordre professionnel, technique, général quel que soit le niveau et le style de langue utilisé.



BULATS est développé et géré par un consortium international de concepteurs d'examens qui travaillent ensemble en tant que membres de ALTE (Association des centres d'évaluation en langues en Europe) :

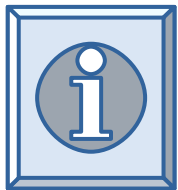
- University of Cambridge ESOL Examinations (Angleterre)
- Goethe Institut (Allemagne)
- Universidad de Salamanca (Espagne)
- Alliance Française (France)

Test multilingue (anglais, français, espagnol, allemand) destiné aux sociétés et organismes qui ont besoin d'évaluer rapidement, en toute fiabilité et à moindre coût, les compétences en langues de leurs employés, de leurs stagiaires et des postulants à un emploi.

A chaque candidat est attribué un score allant de 0 à 100. Les résultats sont fournis dans un rapport rédigé conformément aux normes du Cadre européen commun du Conseil de l'Europe.

3.2.4. Tests de connaissance : Bulats

Niveau Conseil de l'Europe	Description	Score Bulats
C2	Utilisateur autonome	90-100
C1	Utilisateur compétent	75-89
B2	Utilisateur indépendant	60-74
B1	Capacité à s'exprimer de manière limitée dans des situations courantes	40-59
A2	Utilisateur débutant	20-39
A1	Capacité élémentaire à communiquer et à échanger des informations	0-19





3.3.1. Certificats et diplômes : DELF - DALF

Diplômes officiels délivrés par le **ministère français de l'Éducation nationale**, pour certifier les compétences en français des candidats étrangers.

Les certifications DELF et DALF tiennent compte :

- des normes internationales de conception d'épreuves (www.alte.org)
- de l'harmonisation sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (www.coe.int)

Les certifications DELF et DALF sont placées sous l'autorité de la Commission nationale du DELF et du DALF dont le siège est au **CIEP**.

Les **6 diplômes** qui constituent le DELF et le DALF sont totalement **indépendants**. Ainsi, le candidat, en fonction de son niveau, peut s'inscrire directement à l'examen de son choix.

A chaque niveau les **4 compétences** sont **évaluées** : compréhension orale et production orale, compréhension des écrits et production écrite.

D'après CIEP, <http://www.ciep.fr> (page consultée le 18 janvier 2007)

3.3.1. Certificats et diplômes : DELF - DALF



CECR	DELF /DALF	Utilisateur
A1	DELF A1	élémentaire
A2	DELF A2	
B1	DELF B1	indépendant
B2	DELF B2	
C1	DALF C1	expérimenté
C2	DALF C2	

CECR	DELF junior	Utilisateur
A1	DELF junior A1	élémentaire
A2	DELF junior A2	
B1	DELF junior B1	indépendant
B2	DELF junior B2	

D'après CIEP, <http://www.ciep.fr> (page consultée le 18 janvier 2007)

3.3.1. Certificats et diplômes : DELF - DALF



Nature des épreuves : B1	Durée	Note sur
Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois documents enregistrés (deux écoutes). <i>Durée maximale des documents : 6 mn</i>	0 h 25 environ	/ 25
Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits : - dégager des informations utiles par rapport à une tâche donnée - analyser le contenu d'un document d'intérêt général.	0 h 35	/ 25
Production écrite Expression d'une attitude personnelle sur un thème général (essai, courrier, article...).	0 h 45	/ 25
Production orale Epreuve en trois parties : - entretien dirigé - exercice en interaction - expression d'un point de vue à partir d'un document déclencheur.	0 h 15 environ <i>préparation : 0 h 10 (ne concerne que la 3^{ème} partie de l'épreuve)</i>	/ 25

Durée totale des épreuves collectives : 1 heure 45

*** Note totale sur 100.**

*** Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme : 50/100**

*** Note minimale requise par épreuve : 5/25**



D'après CIEP, <http://www.ciep.fr> (page consultée le 18 janvier 2007)



3.3.2. Certificats et diplômes : DILF

Diplôme officiel du ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, validant un **premier niveau de maîtrise du français** (niveau A1.1 du *Cadre européen commun de référence pour les langues* du Conseil de l'Europe).

Il évalue les contenus communicatifs et linguistiques décrits dans le Référentiel pour les premiers acquis en français.

Le DILF évalue les 4 compétences langagières :

- réception orale
- réception écrite
- production orale
- production écrite

La certification DILF tient compte :

- du Cadre européen commun de référence pour les langues (www.coe.int)
- du Référentiel pour les premiers acquis en français (www.didierfle.com);
- des normes internationales de conception d'épreuves (www.alte.org)

Le DILF est placé sous l'autorité de la Commission nationale du DILF dont le siège est au CIEP.

Nature des épreuves	Durée	Note sur
Réception orale <ul style="list-style-type: none">• comprendre une annonce publique• comprendre une indication simple• comprendre des instructions simples• comprendre une information chiffrée, comprendre l'heure	25 min	35 points
Réception écrite <ul style="list-style-type: none">• identifier la signalétique• comprendre des instructions simples• comprendre des informations de base• comprendre des informations chiffrées• reconnaître la nature et la fonction d'écrits simples	25 min	15 points



3.3.2. Certificats et diplômes : DILF

Production orale <ul style="list-style-type: none">• Entretien avec le jury• Activités d'expression :<ul style="list-style-type: none">○ demander et donner un prix○ présenter des personnes ou décrire des lieux○ exprimer un besoin ou demander un rendez- vous○ indiquer la nature d'un problème de santé	10 min	35 points
Production écrite <ul style="list-style-type: none">• recopier une adresse, un n° de téléphone• noter un numéro, un prix, une date• compléter un formulaire• laisser un message simple	15 min	15 points
	Note totale	/100

Durée totale des épreuves collectives : 1 h 15

Note totale sur 100

Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme : 50/100

Note minimale requise pour les épreuves orales : 35/70



Caractéristiques

- Reconnus par le Ministère de l'Education nationale français
- Reconnaissance européenne du groupement ALTE
- Référence aux niveaux du CECR

Certificat d'Etudes de Français Pratique 1 (CEFP1)	A2
Certificat d'Etudes de Français Pratique 2 (CEFP 2)	B1
Diplôme de Langue (DL)	B2
Diplôme Supérieur Langue et Culture Françaises (DSLFCF)	C1
Diplôme de Hautes Études Françaises (DHEF)	C2
Certificats Jeunes Apprenants (CJA) (7-12 ans) – trois niveaux	A1-A2



La **Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris** propose une gamme de 10 examens pour évaluer à différents niveaux les compétences en français appliquées aux principaux domaines du monde professionnel.

Les **Certificats de français professionnel** (CFP1 – CFP2) sont un premier niveau d'entrée vers les deux filières du français des affaires et du français des professions.

Français des professions

- Certificat de français du secrétariat (CFS)
- Certificat de français du tourisme et de l'hôtellerie (CFTH)
- Certificat de français scientifique et technique (CFST)
- Certificat de français juridique (CFJ)
- Diplôme de français médical (DFM)

Français des affaires

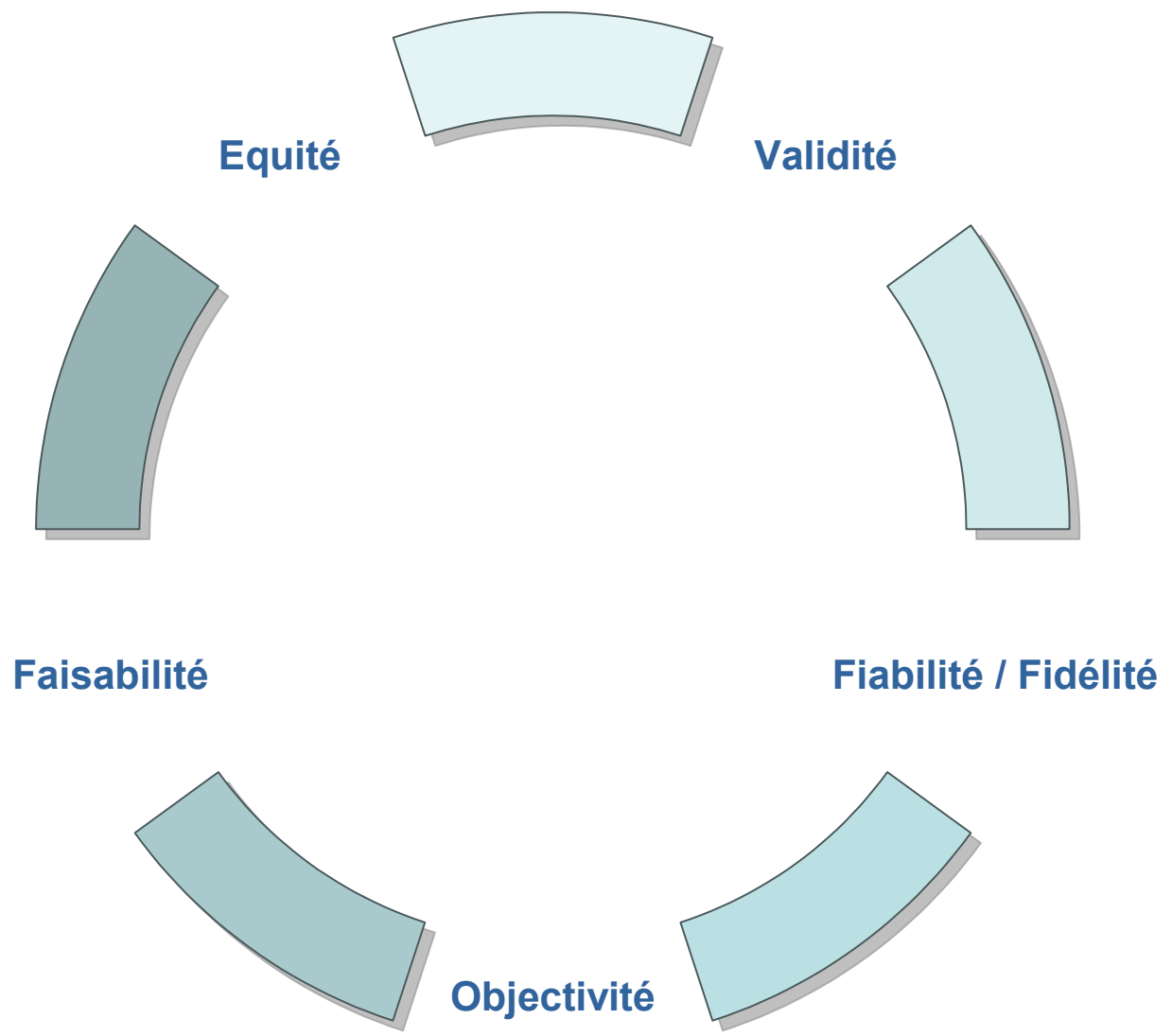
- Diplôme de français des affaires 1er degré (DFA1)
- Diplôme de français des affaires 2e degré (DFA2)
- Diplôme approfondi de français des affaires (DAFA)



Positionnement des examens de la CCIP sur le Cadre européen commun de référence

CFP 1 (janvier 2007)	A2
CFP 2	B1
CFS, CFTH, CFST	B1
CFJ, DFA1	B2
DFM	B2
DFA2	C1
DAFA	C2

4. Critères professionnels de l'évaluation





Les tests, les certifications et les examens en FLE/FLS sont innombrables :

- tests d'entrée
- examens de fin d'études
- examens universitaires
-

Ces épreuves diffèrent selon les systèmes éducatifs et d'évaluation propres à chaque structure d'enseignement

Si ces épreuves d'évaluation ne sont pas **clairement définies** (transparence, clarté), ne répondent pas à des **critères de qualité** et ne sont pas fondées sur une **échelle commune de niveaux**, elles risquent d'avoir une reconnaissance partielle ou locale.



6. Conception des épreuves : démarche qualité

- Constituer une banque de supports écrits et oraux et les classer en fonction de paramètres qui en facilitent le réemploi
- Etablir un référentiel pour chaque typologie d'épreuve qui en définit les caractéristiques
- Travailler en équipe à la conception de l'épreuve
- Tester les sujets produits sur une personne étrangère à leur conception
- Etablir une liste de critères de qualité et vérifier si les sujets répondent à ces critères (**exemple**)
- Prévoir des documents de communication à l'intention des élèves et des parents

En petit groupe

- Vous avez un corpus de trois épreuves.
- Choisissez-en une.
- Faites une liste des limites de cette épreuve
- Essayez de faire évoluer l'épreuve analysée sur la base des critères vus précédemment.



**Nommez un rapporteur du groupe
qui présentera les résultats de votre travail
au reste de la classe**



- Activité d'évaluation à partir d'un thème commun
- Vise à intégrer les différentes habiletés linguistiques et les objectifs d'apprentissage
- Présente des situations plus proches de la réalité
- Utilise différents types de discours et divers types de supports

En petit groupe

- Analysez le scénario d'évaluation qui vous est proposé
- Dites quels en sont les limites et les aspects positifs
- Expliquez si et en quelle mesure le scénario d'évaluation peut s'adapter au système éducatif italien



**Nommez un rapporteur du groupe
qui présentera les résultats de votre travail
au reste de la classe**



Notez vos impressions dans votre Journal de bord (Portfolio)

- J'ai été très motivé aujourd'hui par
- Ce qui m'a le moins intéressé aujourd'hui ...
- Mes points d'apprentissage :
- La relation entre la formation et mon travail :

Pour que l'évaluation
soit objective, vous
allez tous passer la
même épreuve : monter
sur cet arbre.



Merci de votre
attention et
bonne soirée